

CLERMONT-FERRAND, LE MERCREDI 15 AVRIL 2026

BUDGET 2026

Adoption par l'assemblée départementale d'un budget audacieux pour garder le cap même dans un contexte contraint.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1
FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

AXE 2
AUX CÔTÉS DES
PUYDÔMOIS À TOUS
LES ÂGES DE LA VIE

AXE 3
MODERNISER NOTRE
COLLECTIVITÉ POUR
ÊTRE PLUS PROCHE
DES PUYDÔMOIS

AXE 4
FIER D'ÊTRE
PUYDÔMOIS

AXE 5
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE :
UNE AMBITION
COLLECTIVE

Dans un contexte macroéconomique contrasté avec des perspectives incertaines pour 2026, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a adopté, en session plénière, un budget prudent, maîtrisé, mais audacieux pour la poursuite de la mise en œuvre d'une ambition maintenue. Le fonctionnement est marqué par une augmentation des dépenses indispensable et à contenir à un moment où les recettes de fonctionnement sont conditionnées à l'activité économique. Les dépenses d'investissement, quant à elles, poursuivent les objectifs du Plan stratégique départemental.

La bonne gestion de la collectivité se traduit aussi par un endettement maîtrisé et une capacité d'investissement conservée. Avec ce budget, le Conseil départemental se donne donc les moyens de garder le cap, poursuivre son action sur les 5 axes du Plan stratégique départemental, avec, pour cette année 2026, 4 grandes priorités :

- La proximité avec les communes,
- La protection de l'enfance,
- La transformation numérique,
- L'attractivité par l'éducation.

Pour Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, « c'est un budget audacieux, qui protège les plus fragiles en préparant l'avenir, permettant d'arbitrer avec exigence pour agir avec bon sens. La solidarité n'est pas une option, elle est notre raison d'être, il nous faut donc être audacieux et garder le cap ».

Avec **710 millions d'euros en fonctionnement et 114 millions d'euros en investissement** pour l'année 2026, les Conseillers départementaux réunis en session plénière se sont donné **les moyens audacieux pour garder le cap**, avec l'accent mis sur **4 priorités majeures**.

Priorité 1 – La proximité avec les communes : la République commence dans les communes.

Comme l'a rappelé Lionel Chauvin, « c'est dans les communes et les intercommunalités que commence la République ». Avec **15 millions d'euros en direction des territoires**, le Conseil départemental marque son soutien aux maires et à l'investissement local. Ainsi le Département se mobilise pour :

- L'accompagnement des projets d'investissement des communes et des intercommunalités, y compris Clermont Auvergne Métropole
- La participation au fonctionnement des partenaires du Département comme les Parcs naturels régionaux, le CAUE, le SMAD Combrailles, le PETR Grand

Clermont et l'aéroport,

- Le soutien aux communes touchées par des événements climatiques graves,
- Le financement de la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- Le développement de la Via Allier et des mobilités associées.

Priorité 2 – La protection de l'enfance : protéger un enfant, c'est protéger l'avenir.

Chef de file de l'action sociale, le Département poursuit et renforce sa mobilisation pour la protection de l'enfance dont, depuis 2021, le budget en investissement a été multiplié par 18. Le budget pour l'année 2026 consacre **116 millions d'euros** pour prévenir et protéger, car protéger un enfant, c'est protéger l'avenir.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de la protection de l'enfance et de la famille qui prévoit désormais, notamment, 350 créations de places (contre 250 prévues initialement), ce sont 152 places qui seront ouvertes en 2026, mais aussi :

- La sécurisation des parcours des enfants protégés et la prévention des ruptures,
- La mise en place des projets personnalisés pour l'enfant, clé de voûte de l'accompagnement, en développant les formations et au moyen d'un nouvel outil partagé,
- La poursuite du développement des solutions pour accompagner, accueillir et prendre en charge, y compris en urgence, les enfants confiés par leurs parents ou par un juge en développant toujours plus les places d'accueil et les tiers dignes de confiance,
- Le renforcement des dispositifs d'intervention adaptés aux problématiques croisées de protection de l'enfance, de troubles psychiatriques et de handicap,
- La structuration des actions d'accompagnement à l'autonomie des jeunes en lien avec la nouvelle commission départementale d'accès à l'autonomie.

Au-delà du schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille, le Département entend prévenir pour protéger avec des efforts supplémentaires pour :

- La diversification et le déploiement des solutions d'hébergement,
- Le développement des mesures d'accompagnement à domicile,
- Le renforcement de l'accueil familial et des tiers de confiance,
- Le soutien à la parentalité et aux familles dès le plus jeune âge au titre de la prévention primaire,
- L'amélioration de l'évaluation et de l'accueil des MNA.

Priorité 3 – La transformation numérique, pour rendre le service public plus proche et plus efficace.

En 2026, le Département se donne les moyens de relever le défi de la transition numérique, tant au niveau du service aux usagers que dans l'accompagnement des territoires. Ce sont donc **16 millions d'euros** qui sont mobilisés pour :

- L'accompagnement des territoires dans leur transition numérique,
- Le déploiement à 100 % de la fibre dans le Puy-de-Dôme,
- La modernisation des outils de la collectivité, la sécurisation des infrastructures et la maintenance des systèmes numériques.

Activer la transformation numérique partout et pour tous permet au Département de renforcer son rôle d'aménageur du trait d'union de tous les territoires en équité et en solidarité.

Priorité 4 – L'attractivité du territoire par l'éducation et le rayonnement culturel.

L'éducation et les collèges d'une part, et la culture et le patrimoine d'autre part, sont autant d'atouts pour le rayonnement et l'attractivité du Puy-de-Dôme que la

collectivité entend soutenir. Avec **22 millions d’euros votés en direction des collèges**, les Conseillers départementaux marquent leur souhait d’investir pour refuser le déclin. En soutenant le collège du XXI^e siècle, le Département fait le choix de préparer l’avenir des territoires et miser sur la jeunesse, avec :

- La poursuite des réalisations du plan Marshall de rénovation globale des collèges sous la forme des Marchés publics globaux de performance (MPGP) : réception des travaux aux collèges des Ancizes, de la Monnerie-le-Montel et de Chamalières, lancement des travaux des collèges de Gerzat et Besse, démarrage des travaux d’extension du collège de Saint-Dier-d’Auvergne et de rénovation du collège Roger-Quillot de Clermont-Ferrand, et autres travaux urgents et d’entretien courant des bâtiments des collèges du département.
- Le déploiement des outils et des infrastructures numériques éducatives,
- La restauration collective responsable et durable,
- Le soutien équitable au fonctionnement de tous les établissements,
- La modernisation des méthodes de travail et la valorisation des agents.

En outre, **6 millions d’euros sont mobilisés pour la culture et le patrimoine** qui s’inscrivent autour de trois enjeux majeurs :

- Faire de nos richesses patrimoniales un levier d’attractivité et de rayonnement,
- Proposer une offre riche et accessible pour tous les publics et tous les territoires,
- Poursuivre la construction d’un environnement numérique culturel.

Concrètement, le Département entend poursuivre ses efforts pour la Dotation d’animation locale décentralisée (DALD) pour garantir une dynamique de la vie locale, développer la politique de valorisation de l’archéologie, accompagner les acteurs du monde culturel dans les territoires, favoriser l’accès à la culture tout au long de la vie et sur tous les territoires avec Impulsions, Voix & Patrimoines, Connexions et Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés, qui sont autant d’éléments contribuant à porter haut et transmettre la fierté de notre identité puydômoise.

Avec ce budget 2026 voté par l’assemblée départementale, la collectivité s’engage en faisant le choix de la clarté et de l’action pour garder le cap, même dans un contexte contraint.